CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE M..REAL

La Chambre de Commerce du District de Montréal a soulevé dans sa séance d'hier mercredi la question d'une entente existant entre certains manufacturiers d'articles de quincaillerie, entente ayant pour objet d'unifier les prix.

Le temps nous manque pour traiter de cette question dans le présent numéro, nous y reviendrons la semaine prochaine. Pour aujourd'hui nous devrons nous contenter de donner le compte-rendu de la séance de la Chambre de Commerce.

M. Wilson, marchand de quincaillerie en gros et détail, est le premier qui ait attiré l'attention de la Chambre sur cette question.

Les documents concernant l'entente des manufacturiers ont été soumis à M. L. J. Loranger, qui donne les explications suivantes:

Il est évident, dit M. Loranger, qu'il y a là un trust. Quel est le moyen à prendre pour arrêter le fonctionnement de ce trust? Problème difficile à résoudre. Rien, dans les lois concernant le commerce, ne vise ces combinaisons. Il est vrai que l'article 520 du code criminel édicte des pénalités contre les "combines" ou "restraints of trade." Mais, pour atteindre des "combines" à l'aide de cet article, il faut d'abord établir la mauvaise foi, la malice et l'intention frauduleuse des parties incriminées.

Or, l'intention frauduleuse est toujours fort difficile à prouver.

Ce serait peut-être l'occasion, conclut M. L. J. Loranger, de demander au ministre de l'Intérieur d'intervenir, en lui signalant le cas et en demandant pour l'industrie de la quincaillerie la même protection qu'il a déjà accordée à l'industrie du tabac.

M. Loranger ajoute que les industriels faisant partie de la combinaison payent une indemnité annuelle aux grands importateurs américains pour que ceux-ci ne viennent pas leur faire concurrence pour certains articles.

Les procédés de la combinaison sont combattus par M. Wilson et énergiquement défendus par M. Gravel.

La Chambre décide de se rallier à l'opinion exprimée par M. L. J. Loranger. Une note sera adressée au ministre de l'Intérieur pour lui exposer les faits et lui demander s'ils ne justifieraient point des procédures contre le trust.

Le jury de l'Exposition Internationale de Cape Town, Afrique du Sud, vient d'accorder une Médaille d'Or au whisky écosais de la distillerie Peter Dawson, de Dufftown, Ecosse. C'est le plus grand honneur décerné aux exposants dans la section des alcools. Les whiskies de Peter Dawson sont bien connus à Montréal et dans tout le Canada. C'est une marque recherchée par les palais délicats, et qui se trouve dans tous les débits qui veulent attirer une clientèle choisie.

L'agence canadienne de la distillerie Peter Dawson est depuis plusieurs années confiée à la maison Boivin, Wilson et Cie, rue St-Paul, Montréal.

Location d'une Ile

MM. Black Bros. & Co. Ltd., Halifax N. E., ont loué du Gouvernement de Québec l'île de "Great Mekattina", sur la côte du Labrador, dans la province de Québec, et y établiront de vastes pêcheries, qui seront pour cette firme une source où elle pourra s'approvisionner de Morue pour la préparation de ses marques "Halifax" et "Acadia".

Cette île avait été louée à bail, pendant un certain nombre d'années, par feu le Capt. Howard, bien connu comme l'inventeur de la fameuse mitrailleuse Gatling. Entre les mains d'une maison comme Black Bros. & Co. Ltd., cette île sera exploitée en grand pour fournir des approvisionnements consistant principalement en Morue.

On demande à acheter un fonds de commerce général, dans les environs de Montréal.

S'adresser par lettre en donnant détails, à J. O. B., au "Prix Courant".

Il y a sur le marché des sardines de nombreuses marques. Parmi celles-ci, il y en a qui couvrent des produits meilleurs que d'autres. Les amateurs de sardines aiment la marque "Brunswick" de la maison Connors Bros., Limited

Voir l'annonce de cette maison dans ce numéro.

L'hon. J. D. Rolland, Président. Léon Rolland, Trésorier. S. J.-B. Rolland, Vice-Président

La Compagnie J.-B. ROLLAND & Fils

6 à 14 rue St-Vincent, MONTREAL.

LIBRAIRIES, TAPISSERIES et ARTICLES POUR LES CLASSES.

Nos voyageurs sont sur la route avec ces diverses lignes, et nous vous engageons à voir leurs échantillons avant de placer votre commande.

Nouveaux Arrivages

Raisins, Prunes, Noix,
Liqueurs Fines,
Cognac Autruche,
Gin Kiderlen et Croix d'Honneur.

AUSSI A DES PRIX INTERESSANTS

500 boites Raisin Valence 28 lbs.
500 caisses Pommes en canistres de 1 gallon.

Nazaire Turcotte & Cie,

EPICIERS EN GROS

54-56-58-60, rue Dalhousie, Québec.

Biscuits et Sucreries

DE HAUTE QUALITE

A prix remunerateurs pour le detailleur.

Nos voyageurs sont sur la route avec une ligne intéressante d'échantillons. . . . .

Nos Agents : QUEBEC,

BOIVIN et GRENIER,

63 Dalhousie.

" OTTAWA,

PROVOST et ALLARD

Epiciers en Gros.

Du Sault & Cie

COGNAC

Médaille d'or

TRADE MARK

Exposition Universelle 1900

BOUTILLIER G. BRIAND & CIE, Etablis en 1835 COGNAC, France

Conditions spéciales pour commandes d'importation.—Echantillons et cotations sur demande.—On demande des sous-agents. S'adresser à—

I. S. WOTHERSPOON, Seul Agent,

204, Bâtisse du Board of Trade, - - MONTREAL

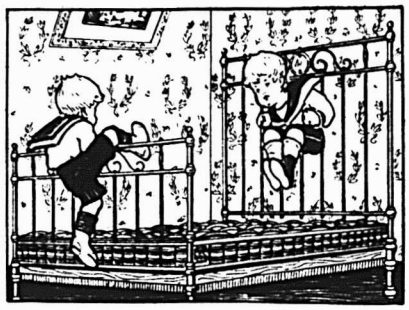

TRADE MARK THE IDEAL GUARANTEED LINE IDEAL REGISTERED

Manufacturiers en gros de:

LITS en CUIVRE et en FER, SOMMIERS à "l'épreuve de la Vermine," Matelas, Oreillers de Plume, Couvre-pieds.

The Ideal Bedding Co., Limited

SUCCESSEURS DE The Alaska Feather & Down Co. The Toronto Bedding Co.

MANUFACTURES A

MONTREAL, TORONTO, WINNIPEG.